



## **CHARTRE DE LA COÉDUCATION**

### **« ÉCOLE-PARENTS-ÉLÈVES »**

#### **PRÉAMBULE**

Les objectifs de la présente charte s'inscrivent dans une volonté de réussite de l'élève, de son bien-être et de son épanouissement au sein mais aussi hors de l'École.

Ils visent à aider les élèves à devenir des citoyens éclairés qui respectent les valeurs de la République.

Pour cela, un dialogue de qualité entre enseignants, parents et enfants est nécessaire.

#### **ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE**

Dès la rentrée, et tout au long de l'année, les représentants de l'École informent les parents des règles de fonctionnement et les attendus pour la réussite et le bien-être de l'élève.

Plusieurs temps forts sont organisés : réunion de rentrée, semaine de la maternelle, école ouverte en élémentaire, rencontres parents enseignants, remise en main propre des livrets scolaires.

Un accueil privilégié est accordé aux nouveaux arrivants sur l'école : visite des locaux, présentation du personnel.

Les enseignants soutiennent auprès de leurs élèves l'autorité des parents dans le respect des droits de l'Enfant.

Les représentants de l'École s'engagent à communiquer toute information ou événement qui affecte la scolarité de l'élève.

#### **ENGAGEMENTS DES PARENTS**

Les parents soutiennent auprès de l'élève l'action des représentants de l'École, leur autorité, leur professionnalisme ainsi que les valeurs de la République.

Les parents veillent à respecter la ponctualité et l'assiduité de leur enfant.

Les parents suivent régulièrement la scolarité de leur enfant, au travers des outils mis en place par l'École (carnet de liaison, ENT ALIENOR, boîte mail, livrets scolaires...) et sont acteurs de l'éducation de leur enfant.

Les parents s'engagent à assister aux différentes rencontres avec l'équipe enseignante et à prévenir en cas d'annulation des rendez-vous.

Les parents s'engagent à avertir l'école au plus vite de l'absence de leur enfant et à communiquer toute information ou événement qui pourrait affecter la scolarité de l'élève.

#### **ENGAGEMENTS DE L'ÉLÈVE**

L'élève s'engage à être acteur de ses apprentissages, travailler à l'école, à respecter ses camarades et les représentants de l'École.

L'élève s'engage à avoir un comportement qui permette à chacun de se sentir bien à l'école.

L'élève facilite les échanges dans la communication entre l'École et sa famille.

**Pour l'École**

**Les parents**

**L'élève**